

Organisée par



**TEAM
FRANCE**
— EXPORT —

En partenariat avec

laRPF
LA REVUE PRATIQUE DU FROID ET DU CONDITIONNEMENT D'AIR

1^{ère}
édition

Rencontre sur le froid industriel et le conditionnement d'air

Du 4 au 8 décembre 2023
à Casablanca - Maroc

Pourquoi y participer ?

Vous êtes des fournisseurs **d'équipements**, de **technologies** ou de **services et solutions** dans les secteurs du froid industriel et du conditionnement d'air ?

Vous voulez asseoir votre présence au Maroc, trouver votre partenaire ou votre distributeur et rencontrer les acteurs du marché ainsi que vos futurs clients ?

Participer à la **mission sur le froid industriel et le conditionnement d'air** vous permettra d'avoir un aperçu sur ce secteur au Maroc, vous offrira la possibilité de vous informer sur les projets ambitieux prévus et vous mettra en relation avec les professionnels nationaux.



CHIFFRES CLÉS DES SECTEURS CIBLES

Filière de l'industrie agroalimentaire

2050

Entreprises opèrent dans l'industrie agroalimentaire, dont 92 % sont des PMI

370 K tonnes

Volume global d'entreposage

1,7 M m³

Chambres froides

750 tonnes

Capacité moyenne d'une unité frigorifique au niveau national
Volume d'entreposage légèrement inférieur à 3500m³

1 980

Chambres froides avec une capacité unitaire de 189 tonnes

40 % 

Déperdition des denrées alimentaires

Les filières les plus lucratives sont :

la transformation des céréales, les produits laitiers (dont les sorbets et glaces), les boissons, les produits de la mer, les corps gras et la transformation animale.

Filière de l'industrie pharmaceutique

2e activité chimique au Maroc après les phosphates

51 entreprises

La biotechnologie représente 10 % du marché pharmaceutique au Maroc

Secteur agroalimentaire



Le froid est indispensable dans plusieurs champs, notamment : agriculture, agroalimentaire, pêche maritime et aquaculture.



Ce sont des pertes considérables de denrées alimentaires qui s'enregistrent tous les ans à l'échelle mondiale à défaut de chaîne du froid.



Au Maroc, l'estimation de la capacité d'entreposage frigorifique nécessaire à la régulation de la consommation et de la commercialisation de la production actuelle de produits périssables est estimée à **9,4 millions de tonnes**. Actuellement, le volume global d'entreposage est estimé à près de **1,7 million de m³** de chambres froides.



Le gouvernement marocain a prévu à travers le contrat programme de développement de l'Agro- alimentaire, la mise en place de **92 nouvelles unités frigorifiques** pour la filière des fruits et légumes frais.



Dans le but de renforcer son travail de contrôle sur la sécurité alimentaire, s'attachant notamment au respect de la chaîne du froid, l'Office National de Sécurité Sanitaire des produits Alimentaires régit désormais le transport des produits alimentaires par l'arrêt du n°3283-17 du 16 ramadan 1440 (22 mai 2019), imposant des opérations de sondage aux points les plus froids et plus chauds et les entrepôts sous température dirigés doivent être agréés.



De nouveaux besoins sont ressentis dans ce secteur notamment en termes **d'innovations** et de **nouvelles technologies**. Aujourd'hui par exemple, de nombreux procédés sont mis au point afin d'optimiser le coût de l'installation frigorifique en termes d'énergie.

Secteur pharmaceutique



Après la pandémie et les pénuries qu'elle a causées, le Maroc a pris conscience de l'importance de la souveraineté dans ce secteur vital. Aussi, le chantier national de la couverture sociale universelle incite à disposer **d'un médicament fabriqué localement** et proposé à un prix convenable.



La crise sanitaire a permis une véritable prise de conscience des autorités marocaines vis-à-vis de l'indépendance du Royaume dans la conduite de recherches biomédicales. Ainsi, le Maroc tente de s'émanciper dans le domaine des biotechnologies en développant la R&D et en créant des partenariats avec des laboratoires médicaux internationaux.



L'unité industrielle de fabrication de vaccins anti- covid-19 et autres vaccins de Benslimane, est un projet d'envergure qui vise justement à faire du Maroc un **"hub de biotechnologie incontournable"** au niveau régional et international.



OFFRE DE PARTICIPATION

- Présenter votre offre à des décideurs publics et privés opérateurs du froid et du conditionnement d'air au Maroc : **industriels agroalimentaires, GMS, unités d'entreposage de fruits & légumes, acteurs du secteur pharma ...**,
- S'informer sur l'actualité du secteur du froid industriel et le conditionnement d'air au Maroc,
- Rencontrer de nouveaux clients et partenaires,
- Identifier de nouvelles opportunités du marché,
- Faciliter votre prospection par des programmes de rendez-vous personnalisés avec des acheteurs, des donneurs d'ordres, des distributeurs/agents...

Qui sommes-nous ?

La CFCIM a pour mission d'accompagner et de conseiller les sociétés françaises et marocaines. Elle a développé un ensemble de prestations visant à apporter à ses membres les meilleures solutions liées au conseil et au développement des affaires.

Elle propose également des solutions adaptées en matière de formation grâce à son Campus et met à disposition des entreprises des formules locatives innovantes au travers de ses 4 parcs industriels.

La CFCIM est membre de la Team France Export en tant que représentant unique du service public Business France au Maroc. A ce titre, la CFCIM travaille conjointement avec le Service Economique de l'Ambassade de France, les CCEF et l'ensemble des CCI et organismes publics français.



3 000 entreprises
adhérentes



12 000 membres
actifs



90 évènements
organisés par an

Descriptif de l'offre	Tarif
<ul style="list-style-type: none"> • Visite de site • Programme de rendez-vous B to B qualifiés 	2 300 EUR

Pour confirmer votre inscription, veuillez remplir le **bulletin d'inscription** ci-contre et [procéder au paiement](#).*

Vous souhaitez obtenir plus d'information et être recontacté(e) ? Veuillez remplir ce [formulaire](#).

Date limite d'inscription : 3 novembre 2023

** Notre offre ne comprend pas le voyage et l'hébergement, nous serons en mesure de vous communiquer des hôtels à tarifs négociés si vous le souhaitez.*

Bulletin d'inscription

Raison Sociale :

Adresse :

.....

Ville :

Représentant de l'entreprise

Nom/Prénom :

Fonction :

GSM :

E-mail :

Bon pour accord le / / 2023

Signature et cachet obligatoires

- La CFCIM s'engage à mettre en œuvre tous les moyens nécessaires à la réalisation de la prestation. Les résultats dépendent de l'intérêt des prospects pour l'offre présentée, sous réserve de la disponibilité de l'information. En aucun cas, la CFCIM ne saurait être responsable des dommages indirects tels que : perte d'un marché, préjudice commercial, trouble commercial quelconque.
- Dans le cas où l'entreprise cliente dispose de contacts ou d'une représentation au Maroc, il est impératif de le préciser dès le départ, en indiquant si ces contacts peuvent être approchés dans le cadre de la prestation.
- Le paiement d'un acompte de 50 % est demandé à la commande, et les 50 % restants à la livraison de la prestation.
- Toute modification, en cours de prestation, devra être signalée par écrit et pourra éventuellement donner lieu à un nouveau bon de commande, qui remplacera le précédent.
- Les résultats de la prestation sont la propriété exclusive du client. Il est toutefois expressément rappelé que la CFCIM reste propriétaire des données, des connaissances, du savoir-faire et des méthodologies qu'elle détient ou avait obtenus avant le début de la prestation.
- « La CFCIM traite de données personnelles aux fins d'évaluations de vos attentes quant à la prestation demandée. Les destinataires des données vous concernant sont uniquement les collaborateurs de la CFCIM et éventuellement les organismes démarchées.
- Vos données personnelles collectées seront conservées pendant 5 ans, dans la base de données de la CFCIM. Conformément à la Loi 09-08, promulguée par le Dahir n° 1-09-15 du 18 Safar 1430, vous bénéficiez d'un droit d'accès, de rectification et d'opposition aux informations qui vous concernent. Vous pouvez exercer ce droit : Soit en adressant un courrier (avec accusé de réception) à l'adresse postale suivante : CFCIM, 15 Avenue Mers sultan, 20250, Casablanca, Maroc, soit en envoyant votre requête par mail à l'adresse électronique suivante : Protection.donnees@cfcim.org, (Seules les demandes signées, accompagnées de la photocopie d'une pièce d'identité, seront traitées). Pour plus de détails veuillez consulter notre politique de protection des données personnelles disponible sur notre site web à l'adresse: <https://www.cfcim.org/wp-content/uploads/2021/03/Politique-de-protection-des-donnees-personnelles-de-la-CFCIM1.pdf>
- L'entreprise cliente autorise la CFCIM à transmettre tout ou partie des éléments de cette prestation à Business France afin de permettre à l'Agence d'assurer un suivi adéquat dans le cas où elle souhaiterait aborder d'autres marchés.

Je reconnais avoir lu et accepté les conditions générales de vente de la CFCIM accessibles à l'adresse : https://www.cfcim.org/wp-content/uploads/2019/08/Conditions-generales-et-particulieres-de-vente_V2.pdf et m'engage à les respecter sans réserve.



Quels sont les dispositifs de financements et d'accompagnement à l'export ?

Nombreuses sont les solutions d'aide à l'exportation destinées aux entreprises qui souhaitent développer leur activité à l'international :

- **BPI France Export : Bpifrance, Coface et Business France ont noué un partenariat et créé le label « Bpifrance Export » qui permet à des entreprises sélectionnées de bénéficier d'un accompagnement personnalisé à l'international et d'une offre de financement adaptée.**

bpifrance

Pour en savoir plus, contactez :

M. Mael MBAYE

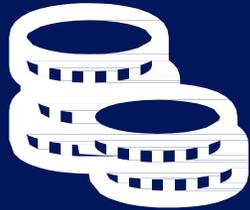
Regional Manager - North Africa

+33 6 89 30 87 91

mael.mbaye@bpifrance.fr

Ou l'une des directions régionales de Bpifrance :

<https://www.bpifrance.fr/Contactez-nous>



Les aides régionales :

- Les régions proposent également plusieurs aides à l'export pour inciter les entreprises à se développer à l'international (subventions, accompagnement...)



[Cliquez ici pour découvrir les solutions d'aides aux salons et à la prospection internationale proposées par la région Normandie](#)



[Cliquez ici pour découvrir les solutions d'aides aux salons et à la prospection internationale proposées par la région Bretagne](#)



[Hub entreprendre - Accueil \(laregion.fr\)](#)



[Cliquez ici pour découvrir les solutions d'aides aux salons et à la prospection internationale proposées par la région Auvergne-Rhône-Alpes](#)



[Cliquez ici pour découvrir les solutions d'aides aux salons et à la prospection internationale proposées par la région Pays de la Loire](#)



[Cliquez ici pour découvrir les solutions d'aides aux salons et à la prospection internationale proposées par la région Hauts-de-France](#)

Vos contacts privilégiés

Maria MOUHSINE

Chargée de la Filière Agrotech
TEAM FRANCE EXPORT

Tél. : (+212) (0) 611 185 542

E-mail : mmouhsine@cfcim.org

Adresse : 15 avenue Mers Sultan
20130 Casablanca - Maroc

Khadija EL IDRISI

Responsable des Missions Collectives & Individuelles
TEAM FRANCE EXPORT

Tél. : +212 (0) 5 22 43 96 06

E-mail : kelidrissi@cfcim.org

Adresse : 15 avenue Mers Sultan
20130 Casablanca - Maroc



CFCIM – 15, avenue Mers
Sultan – Casablanca

Tél. : 00 212 5 22 20 90 90

Email : cfcim@cfcim.org

www.cfcim.org

